

3ème rencontre autour de l'acte 3 du dispositif e-inclusion en ESC à  
Rennes

Cf archives consultables ici : [https://www.espacenumeriqueesc.fr/?Acte\\_3](https://www.espacenumeriqueesc.fr/?Acte_3)

Nous reste notamment à travailler ensemble :

### **Dans le cadrage général de l'acte 3**

- Etapes incontournables
- Questions clés
- Fondamentaux sur le périmètre (lieux du dispositif, partage des ressources)
- Ambitions collectives (horizons)
- **Degrossir le phasage à trois ans (plan d'action)**

### **Chapitrage du document maître**

- Fondamentaux
- Rappel historique
- Forces et faiblesses
- **Objectifs réaffirmés/nouveaux**
- **Moyens et hypothèses**

Rappel : un recensement de l'état de l'art sur la ville a été présenté, et un autre des organisations membres du dispositif qui détiennent des solutions à des problèmes. Lors de la 2ème rencontre, a été réaffirmée la nécessité de PARTAGER LES ESPACES-TEMPS car là réside un potentiel très important à activer notamment avec les acteurs de la société civile en quartier. Par contre, il y a un vrai problème de MISE A NIVEAU DES MOYENS TECHNIQUES PARTAGEABLES DANS LES LIEUX pour réactiver ce potentiel très important à Rennes.

**La deuxième rencontre a dégagé des consensus sur des étapes prioritaires et considérées comme incontournables par les présents :**

- **Faire ce que l'on dit et remettre à niveau tous les services prévus depuis 2018 et qui soit ne fonctionnent pas bien , soit se sont délités** : Wifi public, bornes CAF, Postes informatiques possibles à mettre à disposition de bénévoles et associations. Améliorer et mutualiser les outils de communication communs (talon d'achille des ESC). On a un gros souci sur l'offre "en accès libre et en autonomie"...

- **Relancer la dynamique de la mise en cohérence de l'offre locale et sa proximité avec les publics** par le partage des ordinateurs, des agendas, l'occupation des espaces-temps vacants dans les lieux de permanence quand cela est possible avec par exemple pour objectif de doubler la surface de contact avec les habitants. Développer l'aller-vers.

- **Rééquilibrer l'offre sur ses trois piliers initiaux** (accès libre, accompagnement usages et formation, lutte contre le non recours), conserver les ESC comme socle commun mais ne pas d'y enfermer dans

les ramifications du dispositif.

Proposition d'ordre du jour de la 3ème réunion :

- **Nous proposons donc maintenant de passer au plan d'action :**
- 1- Remarques et commentaires sur le compte-rendu de la 2ème rencontre (beaucoup d'absents) - 15mn
- 2- Phasage à trois ans (opérationnel) - Sous-étapes.
- > Partage de l'enquête sur les services et outils sur sites -> Avis politique ?
- > Remise en route "services libres et en autonomie" - 6 mois -> maintenant à juin 2024
- > Relance partage des lieux : méthode et calendrier - dernier trimestre
- > Amélioration problèmes spécifiques à Rennes préfecture d'état : fin 2024
- > Collectage propositions dans les coordinations ESC : debut 2024-début 2025-début 2026
- > Portrea / supports - 2024 premier trimestre
- > Synergie territoriale - à juin 2024 : niveau métropolitain, départemental, régional et national
- > Republications, orientations, statistiques communes évaluation régulière : fin 2025
- 3- Moyens et hypothèses - moyens constants - postes supplémentaires - investissement/fonctionnement
- > Actuellement :
- > Non réglé et important
- > Pour les trois ans à venir
- 4- Chapitrage du document acte 3.
- Fondamentaux
- Rappel historique
- Forces et faiblesses
- **Objectifs réaffirmés/nouveaux**
- **Moyens et hypothèses**